## MAIRIE DE MARINGES

\_\_\_\_\_

Tél. 04 77 94 42 21

mairie-maringes @bbox.fr

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 septembre 2015

<u>PRÉSENTS:</u> M. BLANCHON Pierre-François. M. BRUYÈRE Christian. Mme CHALANDON Nicole. M. CHARVOLIN Christophe. M. CROZIER Bernard. Mme FARGE Marie-Thérèse. M. GRANGE Denis. Mme MICHALET Myriam. Mme PENVEN-DE MARI Marie-Hélène. M. THEVENON Denis. Mme VERNE Georgette. M. RIVOIRE Jean-Pierre.

**ABSENTS EXCUSES:** CHALANDON Angélique

<u>ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES</u>: Georges CHARBONNIER (pouvoir à Bernard CROZIER). Guy VILLEMAGNE (pouvoir à Jean Pierre RIVOIRE)

**SECRETAIRE:** Christophe CHARVOLIN

## 1- VALIDATION AD'AP

Madame l'adjoint au maire Marie Farge rappelle à l'assemblée la délibération du 27 août dernier approuvant l'engagement de la commune dans un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et précise la date butoir qui est de septembre 2018.

- ⇒ Jardin public/ cure : septembre 2018
- ⇒église : septembre 2016. Prévoir une place handicapée derrière l'église ainsi qu'un accès handicapé pour les escaliers.
- ⇒Salle d'animation Rurale. Mise en conformité des vestiaires et des toilettes ainsi qu'un accès évitant de faire passer les fauteuils roulants par l'entrée cuisine comme actuellement.
- ⇒Stade : Septembre 2016. Prévoir un cheminement pour les handicapés.
- ⇒Jeux de boules : Création d'une place handicapée ainsi que chemin à revoir (pente trop importante).

Un architecte conseil (mis à disposition des communes par le conseil départemental) peut venir aider à l'aménagement de l'Ad'AP, une demande sera à faire en début d'année 2016.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le maire à déposer le dossier de demande de validation de l'Ad'AP.

## 2- AVANCE SUR SUBVENTION ECOLE PRIVEE « LES BLES »

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'une subvention de fonctionnement est versée chaque année à l'école « Les Blés » de Maringes. Monsieur le Maire précise que cette subvention est versée au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école. Il précise que cette subvention prend en compte également les résultats de l'année antérieure. Ces résultats ayants été communiqués récemment, ils n'ont pu être étudiés dans leur globalité. C'est pourquoi, Monsieur le maire demande aux membres présents de lui autoriser à verser une avance de subvention à l'école en attendant de fixer la participation définitive qui sera définie à la prochaine réunion. Le conseil Municipal, après délibération, autorise monsieur le maire à verser une avance de 10000€ sur la subvention communale à l'école privée « Les Blés ».

## 3- INFORMATISATION DU SITE DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le maire rappelle les aménagements envisagés dans le cadre d'une extension du service de la bibliothèque aux usagers.

Dans le cadre de son plan départemental de développement de la lecture publique, le département de la Loire propose aux communes :

- Une mise à disposition d'un premier poste informatique sans obligation que ce poste soit équipé d'un logiciel spécialisé de gestion de bibliothèque,
- La mise à disposition éventuelle d'un deuxième poste à la condition que ce dernier soit destiné à la consultation par le public des fonds documentaires disponibles et que le premier poste mis à disposition soit équipée d'un logiciel de gestion.

Cette dotation est conditionnée à l'engagement de la commune de disposer d'une ligne internet Haut Débit. A l'issue de cette mise à disposition pour une durée de 5 ans, le matériel informatique concerné deviendra propriété de la commune.

Après lecture faite de la délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer une convention spécifique de mise à disposition de matériels informatiques par le département de la loire ainsi qu'à prendre toutes dispositions pour la mise en place d'une ligne internet Haut Débit.

# 4- <u>AUTORISATION ENCAISSEMENT CHEQUE PACIFICA RELATIF AU SINISTRE POTELETS DEVANT LE RESTAURANT</u>

Monsieur le maire informe l'assemblée du règlement des dommages causés sur les potelets situés devant le restaurant. L'assurance de la personne responsable du sinistre règle à la municipalité un chèque d'une valeur de 1033,68€ correspondant au devis de l'entreprise KROMM GROUP.

Après lecture de la délibération par Monsieur le maire, le Conseil Municipal l'autorise à encaisser le chèque d'un montant de 1033.68€.

## 5- PROJET MAIRIE

Monsieur le maire rappelle le démarrage du chantier fin décembre ainsi que les subventions allouées : \_216000€ de subvention du conseil départemental valable jusqu'au 31/12/2017.

\_ 106000€ de subvention DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) pour un démarrage des travaux avant le 07/03/2016 avec une possibilité de dérogation d'une année supplémentaire sur demande justifiée. Monsieur le maire propose de reporter la délibération au vendredi 09/10 à 20h afin d'avoir toutes les informations complémentaires au dossier.

## 6- QUESTIONS DIVERSES

### <u>Eglise :</u>

Monsieur le maire informe des travaux nécessaires sur les joints des piliers de l'église car les pierres sont disjointes du côté rue.

Le conseil Municipal accepte le devis de Mr Guy Philippon qui est de 300€ pour 12 heures environs. .

Pour information, le comité de pilotage qui a participé à la préparation du document unique a été informé qu'un plan de présentation devait être élaboré dans le cas où un agent communal travaille avec une entreprise privée. Ce plan de prévention est obligatoire dans le cas où le temps de travail est supérieur à 400 heures ainsi que dans le cas où il s'agit d'un travail dangereux.

#### Stade:

L'état du toit des vestiaires du stade nécessite des travaux

Etat du toit : les plaques « Eternit » sont à changer ainsi que les tours de cheminée et la noue qui ne fait plus son travail. Le toit étant à 18% de pente, il faudra prévoir des plaques de tôle. Un budget de 10 à 12000€ est à prévoir pour 2016.

Il manque aussi les abris de touches (La commune espère 50% de subvention de la Fédération Française de Football). Monsieur le Maire propose de lier les 2 chantiers et de solliciter la participation des 2 communes (Virigneux et Viricelles) ainsi que le sénateur JC Frécon (subvention sur son enveloppe parlementaire).

#### 7- COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

#### Centre socio-culturel: Denis Thevenon

Un bilan sur le soutien aux familles a été fait (autonomie, accueil,...) Le comité social service à la personne demande le relais des informations sur le site.

Pauline Bragat demande à intervenir une vingtaine de minutes au prochain conseil municipal afin de se présenter. Un mail lui sera adressé pour la convier à la réunion du 22/10 ou du 19/11 suivant ses disponibilités.

## Comice 2016: Mme De Mari

Le thème retenu cette année est Walt Disney et aura lieu le 25 et 26/06/2015. Une idée doit être trouvée pour le char représentant la commune de Maringes.

La prochaine réunion aura lieu le 26/10/2015.

## Marche de Châtelus du 11/10/2015 : Nicole Chalandon

L'office de tourisme de forez en Lyonnais et la commune de Châtelus recherche des bénévoles pour aider à l'organisation de la manifestation.

#### Elections régionales : 6 et 13 décembre 2015

Au prochain conseil Municipal, les membres devront s'inscrire sur le tableau pour l'organisation des prochaines élections.

## 8- QUESTIONS DIVERSES:

#### Commission sécurité école :

Le 05/10/2015 à 11h, la commission sécurité se rendra à l'école avec la présence de Mme Chantal Bouteille directrice de l'école, Mr Joris Gord, président OGEC et Monsieur le maire ou un de ses représentants.

#### **Rencontre avec Monsieur Celle:**

Monsieur le maire informe de la canalisation cassée dans une propriété privé (propriété GAEC Crozier) causant un glissement de boue. Les riverains souhaitent que le terrain redevienne prairie et la remise en état des tuyaux obstrués permettant à l'eau de s'écouler. Une rencontre Maire Adjoints voirie est prévue avec la GAEC Crozier pour discuter de la remise en état.

## Sinistre Mairie :

Monsieur le maire informe de la chute d'une partie du crépi de l'entreprise Lornage sur le toit de la mairie provoquant des dégâts sur les tuiles et les chenaux.

## Compte rendu journée mobilisation de la loi nôtre :

Personne en mairie lors de la permanence du maire du 19/09/2015 ni aucun nom sur le site.

#### **Inauguration Boulangerie:**

Monsieur le maire informe que l'ensemble du conseil Municipal est convié à l'inauguration de la boulangerie ce vendredi 25/09/2015 à 12h.

## **Voyage scolaire Collège Jacques Brel:**

Une demande de subvention pour un voyage scolaire aux états Unis pour un jeune de la commune a été faite auprès de la mairie. Une ligne de conduite étant prévue, cette demande sera à discuter avec la commission association.

Fête du livre du 03 au 10/10/2015 à Chazelles sur Lyon

Prochaine réunion du conseil municipal : le 09/10/2015 à 20h (sous réserve)